

Association Arbres de Vie
EHPAD Abbaye Bévière Reyniès
Le Président - Maurice Desnuelles
EHPAD l'Abbaye
33, Rue Jean Bart 38100 GRENOBLE
Téléphone : 04 76 54 24 27
secretariat.abbaye@arbresdevie.org
www.arbresdevie.org

DATES A RETENIR :

*Retour de la coiffeuse
CAROLE les MARDIS et
MERCREDIS à partir du
MARDI 04 février

*Réunion café des aidants
le **MARDI 11 février** sur
le thème « l'ennui des
résidents »

*Réunion préparatoire au
CVS : **MARDI 18 février**

*COMMISSION
RESTAURATION :
MARDI 10 mars



Le mot du Directeur

Bonjour Madame, Bonjour Monsieur,

Depuis le 02 janvier 2002, et la promulgation de la loi dite 2002-2, les EHPAD sont dans l'obligation de créer et fournir un certain nombre de documents, afin de vous informer et de vous permettre de mieux comprendre les modalités de fonctionnement d'un tel établissement. Ainsi les outils les plus connus sont le « livret d'accueil du nouveau résident », le règlement de fonctionnement, ou encore le contrat de séjour.

Pour l'EHPAD ABBAYE, le premier trimestre 2020 est synonyme d'élections pour le renouvellement des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS). Cette instance joue un rôle important dans la régulation du fonctionnement de l'établissement, et se doit d'être un marqueur fort des collaborations existantes entre l'établissement, les résidents et leurs familles. En tant que directeur, je suis particulièrement attentif à l'existence d'une représentativité de tous au sein de ce Conseil.

Pour finir je dirai que le CVS est un outil incontournable pour que nous puissions continuer à nous rapprocher le plus possibles des attentes des résidents et des familles en termes de qualité de Services et de Soins, et en ce sens vos engagements nous sont indispensables.

Par conséquent, je vous invite à vous faire connaître auprès de Mr SANCHEZ ou de Mme PIAZZA si vous souhaitez vous présenter aux prochaines élections des représentants des familles.

Stéphane ABADIE, Directeur de l'EHPAD ABBAYE

**PROTEGEZ
VOS
PROCHES**



Adoptez dès maintenant les
gestes protecteurs contre
tous les virus de l'hiver :
- Éternuez dans votre coude
- Jetez votre mouchoir après
chaque utilisation
- Lavez vous les mains au gel
hydro alcoolique
- Portez un masque dès l'en-
trée à l'EHPAD



INFOS ANIMATION :

- **Le 10 février**, dernière limite pour commander les retirages des photos du goûter de Noël affiché dans le hall d'accueil! Pensez-s 'y!
- Reprise de l'animation CHANTS avec les 2 musiciens au 1^{er} étage au **rythme d'une fois par mois**
- Prochaine COMMISSION RESTAURATION le **MARDI 10 mars..** Venez nombreux!

NOUVELLE PROCEDURE DE DEMANDE DE TRAVAUX :



Afin de répondre au mieux au mécontentement latent d'un certain nombre de résidents et de familles sur le suivi du cahier « Travaux », L'EHPAD ABBAYE a décidé d'investir dans un outil de gestion informatisé des demandes de travaux. Cet outil doit nous permettre de garantir une meilleure traçabilité de vos demandes, de leurs suivis, et de leurs exécutions.

Nous espérons que cette nouvelle organisation nous permettra de mieux répondre à vos demandes et surtout d'améliorer notre communication sur leurs états d'avancement.

 Arbres de Vie	FICHE DEMANDE DE TRAVAUX	N ° ...
		Du .../.../...

Madame, Monsieur,

Vous êtes résident(e) ou un membre proche d'un(e) résident(e), et vous souhaitez faire intervenir un professionnel de l'EHPAD suite à une casse ou un dysfonctionnement matériel ? Ce document est là pour ça. Nous vous prions de bien vouloir remplir de manière détaillée le tableau ci-dessous et nous le transmettre soit directement au secrétariat, soit dans la boîte aux lettres de l'établissement en cas de fermeture de ce dernier.

Un agent va prendre en compte votre demande dans les plus brefs délais. Les informations sur le suivi de votre demande pourront vous être données au secrétariat par la suite.

Avec nos remerciements,

La direction

Identité du demandeur			
Nom		Prénom	
Description de la demande			
Date de la demande		Lieu des travaux (n° chambre /etage)	
Objet de la demande			
Cadre réservé à l'administration			
Date de réception		Intégration GMAO	<input type="checkbox"/> OUI // <input type="checkbox"/> NON
Signature		Date Intégr. GMAO	

Rappel : Pour l'ensemble des salariés merci de faire vos demandes directement sur GMAO.

Pour ce faire, **depuis le 1er février 2020**, la fiche de demande d'intervention de travaux a évolué. Même si son lieu d'accès reste identique, les fiches deviennent propres à chacune de vos demandes, et non plus demandes multiples comme c'était le cas jusqu'à présent.

Lorsque vous avez une demande de travaux particulière, remplissez ce document et ensuite déposez la fiche au secrétariat, pendant ses heures d'ouverture, ou dans la boîte aux lettres de l'EHPAD le cas échéant. Une retranscription informatique sera faite dans les 24h ouvrées après dépose de votre demande.

A tout instant, il vous est possible de questionner le secrétariat sur l'état de votre demande.